

Sannois



SANNOIS
une volonté d'harmonie

en direct

Le magazine des Sannoisiens - MARS 2009 - 144



L'Habitat

« Résidentialisations »
et réhabilitations :
actions et projets p.8-9

Sport scolaire

Les éducateurs sportifs sur le terrain p.14

INFOS

➤ ASSOCIATIONS

Les associations doivent présenter leurs statuts et la composition de leur conseil d'administration et prévenir de tout changement (adresse, conseil d'administration...) auprès du service des Relations Publiques : 01 39 98 21 01.

Ces informations sont nécessaires pour la bonne gestion de vos dossiers et pour votre insertion dans le Guide pratique de la ville.

➤ COMMERÇANTS

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir, nous serons heureux de vous présenter.

Contact

Service Économie : 01 39 98 21 19

Service Communication : 01 39 98 20 04

➤ RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Le Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (CICAS) a cessé ses permanences à Sannois. Les personnes intéressées sont invitées à téléphoner au 0 820 20 07 01 où un rendez-vous leur sera proposé à Argenteuil, Franconville ou au siège du CICAS à Cergy.

➤ SOCIALES (CAF)

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

► **Assistante sociale de la CAF** : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale 26-28, avenue Damiette, lundi matin et vendredi après-midi. Prendre rendez-vous au : 01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33

► **Conseillère en économie sociale et familiale de la CAF** : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale - 26-28, avenue Damiette, vendredi matin de 9h à 12h.

Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 33

► **Accueil CAF** : désormais, les allocataires doivent se rendre à Argenteuil (angle bd Héloïse et avenue du Gl de Gaulle) le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, ou à Saint-Gratien, à la Maison des Services Publics, Centre Commercial « Les Raguenets », le lundi de 13h30 à 16h.

➤ SERVICE JEUNESSE

Animations, sorties, loisirs, aide aux devoirs...
Renseignements et inscriptions :
Service Jeunesse – Rez-de-jardin de l'Hôtel de Ville
01 39 98 20 44

■ LA MAIRIE RECRUTE ■

- Un adjoint administratif de 2^e classe pour l'accueil de la DRH.
- Un gardien de police municipale titulaire du concours.
- Des assistantes maternelles agréées habitant Sannois.

Adresser C.V. avec photo et lettre de motivation à M. le Maire – DRH – Hôtel de Ville – BP 60088 Place du Général Leclerc – 95111 Sannois Cedex



services de garde

■ MÉDECINS

► Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié.

Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer le 15. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale urgente. Ce système est contrôlé par l'association des médecins libéraux pour la Permanence des Soins qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

► SOS Médecins : 01 30 40 12 12

► Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil 01 34 23 17 87 / 17 88, dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy (69, rue du Lieutenant Colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10h à 14h et de 16h à minuit.

■ PHARMACIES DE GARDE DU LUNDI MATIN

2 mars LASJUNIES : 01 34 11 35 06 (Centre commercial rue de la Horionne)

9 mars MASSON : 01 39 81 20 43 (23, boulevard Charles de Gaulle)

16 mars BOULBET : 01 39 81 20 53 (86, boulevard Charles de Gaulle)

23 mars FLORAND : 01 39 81 28 00 (2, boulevard Gambetta)

30 mars LANDEAUD : 01 39 80 70 03 (5, rue du 8 mai 1945 - place de l'Église)

Les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi.

En dehors des heures d'ouverture en semaine, les dimanches et jours fériés, appeler le commissariat de Sannois au 01 34 11 81 81 qui vous indiquera le pharmacien de garde.



Collecte des déchets

Respectez les jours et les horaires adaptés au tri et au ramassage de chaque déchet

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, nous vous rappelons quelques règles.

► **LE BAC MARRON (ordures ménagères)** : collecte le matin, à partir de 5h15 : sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19h (17h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

► **LE BAC JAUNE (emballages et papier)** : collecte le soir, à partir de 19h30 : sortir le conteneur le soir, à partir de 19h. Il doit être rentré au plus tard à 9h, le lendemain matin.

► **LE BAC VERT (collecte du verre)** : collecte le matin, à partir de 7h : sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

■ **LE JOUR DE RAMASSAGE** varie en fonction du secteur d'habitation : pavillonnaire ou collectif. Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie et peut être demandé au Syndicat Emeraude.

■ **LES OBJETS ENCOMBRANTS** doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19h. Prochains jours de ramassage :
secteur 1 : 5 mars - secteur 2 : 12 mars
secteur 3 : 19 mars - secteur 4 : 26 mars.

■ Pour la récupération des **PRODUITS TOXIQUES** (peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires...) vous devez vous rendre à L'ECO-SITE du Plessis-Bouchard (12, rue Marcel Dassault – parc d'activités des Colonnes – 01 34 11 92 92). Ouvert de 10h à 18h sans interruption les lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche et de 14h à 18h les mardi et jeudi (horaires d'hiver jusqu'au 31 mars). Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

EN CAS D'INFRACTION : Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sortie et de rentrée des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

Un Mémo Tri pour jeter utile...



« Où jeter quoi ? » : un Mémo Tri permet, grâce à un onglet, de visualiser rapidement les signes pour bien trier les déchets. Il vous servira au quotidien ! Vous pouvez vous le procurer en Mairie.

Renseignements : Syndicat Emeraude – 01 34 11 92 92
syndicat.emeraude@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 26 mars à 21h - Une synthèse du compte-rendu du précédent conseil est affichée sur les panneaux administratifs à l'extérieur de l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la séance. Le compte-rendu intégral figure sur le site Internet de la ville : www.ville-sannois.fr

PERMANENCE DU MAIRE chaque lundi
Yanick Paternotte, Maire de Sannois – Député du Val d'Oise – Président de l'Union des Maires du Val d'Oise, vous reçoit, avec les adjoints, de 18h à 19h30, sans rendez-vous à l'Hôtel de Ville (4^e étage) et vous donne également rendez-vous sur le marché tous les premiers dimanches de chaque mois.

➤ A SAVOIR

SERVICES ADMINISTRATIFS

► **Aide aux démarches administratives**
Mercredi de 15h à 17h
46, bd Charles de Gaulle.

► **Permanences juridiques**
Les juristes de la Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de Paris Île-de-France vous reçoivent sans rendez-vous tous les jours de la semaine pour vous aider dans les domaines juridique, technique et comptable en copropriété, à Issy-les-Moulineaux – 21, rue J.-P. Timbaud, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.
Renseignements : 01 46 01 00 21
e-mail : cspcidf@wanadoo.fr
site internet : www.cspc.asso.fr

► **Allô service public**
Le ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'État a mis en place un numéro de téléphone unique, le 3939, permettant à tout usager d'obtenir, en moins de 3 mn, une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif. Il est accessible à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h (0,12 € la mn).

Sannois en direct



Le magazine des Sannoisiens - N° 144 - MARS 2009



Ma ville	4-7
L'écho des quartiers	4
Animations seniors	5
Conseil Municipal des Jeunes	6
Inscriptions rentrée scolaire	7
Le haut débit, Sannois se mobilise	7

GROS PLAN l'habitat 8 - 9

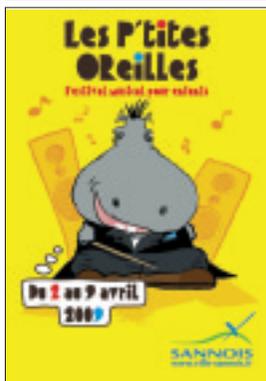
Travailler ensemble pour un meilleur cadre de vie



Libre parole	10
En direct du Conseil Tribune	



Bulle d'air	11
Développement durable	
Plan de circulation et de stationnement	
Collecte du verre	



J'y vais...	12-13
Festival « Les P'tites Oreilles »	12
Exposition Aurore Deffaux	12
Sous le signe de l'Europe	13
Au programme du Centre Cyran	13



Sports - Loisirs	14
La piscine Pierre Williot	
Les éducateurs sportifs	

Agenda	15-16
Les rendez-vous de mars	

édito



« On n'est jamais mieux que chez soi »

Plus qu'un proverbe, je veux faire de cette phrase une réalité sur Sannois. Parce que la qualité du cadre de vie passe essentiellement par le logement, cet endroit où se déroule une grande partie de notre temps en famille.

Il est important que tous les Sannoisiens se sentent bien chez eux, dans un environnement de qualité.

Dans cette optique, la municipalité travaille en permanence avec les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriété, les incitant à améliorer toujours plus leurs parcs de logements. Il ne suffit pas de construire en masse - comme cela a été fait dans les années 1950 -, encore faut-il entretenir et valoriser le patrimoine existant afin qu'il s'intègre au mieux à son environnement et que chacun respecte les lieux de vie communs.

À Sannois, des opérations de « résidentialisation » (privatisation des espaces) et de réhabilitation ont déjà été effectuées comme à la résidence des Carreaux Fleuris et des Tuileries. Suite à leur succès, d'autres projets sont en cours ou ont été planifiés (voir notre rubrique *Gros Plan*).

Des constructions mais aussi un aménagement harmonieux et raisonné pour le bien-être de tous, telle est la politique d'urbanisation que je veux poursuivre à Sannois. Il en va ainsi des logements mais aussi des autres aménagements de la commune - bureaux, commerces, places de stationnement... - que nous continuons à développer.

YANICK PATERNOTTE

Maire de Sannois
Député du Val d'Oise
Président de l'Union des Maires du Val d'Oise

Direction de la publication : Yanick Paternotte

Rédaction en chef : Marie Baca

Rédaction : Corinne Gordet, Audrey d'Helf, Virginie Razungles, Judith Bernard

Photos : Mairie de Sannois, DR

Conception-réalisation-impression :

Imprimerie Moderne de l'Est - 25110 - Baume-les-Dames

Imprimé sur du papier 100 % PEFC issu des forêts gérées durablement



Magazine municipal de la Ville de Sannois

Mairie de Sannois - BP 60088 - 95111 Sannois Cedex

© 01 39 98 20 00 - www.ville-sannois.fr

TRAVAUX

SUIVIS PAR LES SERVICES
TECHNIQUES DE LA VILLE

» Quartier Centre-Ville/Bel Air

- Peinture de candélabres et remplacement de lanternes rue Carnot et rue du Docteur Alison.
- Centre Cyrano : Réparation de toiture.
- Maison de l'Enfance : début des travaux d'aménagement. Fin des travaux prévue pour novembre 2009. ▼



» Quartier de la Gare

Travaux de rehaussement des quais et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), création de deux ascenseurs et réalisation de travaux d'aménagement dans le bureau d'accueil des voyageurs.
Réalisation de décembre 2008 à juillet 2009. ▼



» Quartier du Moulin

Réparation d'étanchéité de toiture à l'école Émile Roux.

IL Y A UN AN...



Dominique Bussereau, Ministre des Transports, Paul-Henri Trollé, Préfet du Val d'Oise, François Scellier, Président du Conseil Général et Yanick Paternotte, Maire de Sannois et

Député du Val d'Oise, inauguraient le passage sous les voies de la gare, un passage ouvert aux circulations douces, totalement achevé aujourd'hui, qui séduit de nombreux Sannoisiens et facilite les déplacements entre le quartier Pasteur et le centre-ville.

Le Maire travaille pour vous

Yanick Paternotte, Maire de Sannois et Député du Val d'Oise, travaille chaque jour à l'avancée des projets sur Sannois.

Tous les mois, nous portons à votre connaissance ses divers rendez-vous.

- ▶ Le 1^{er} janvier 2009 : Présence sur le marché de Sannois ;
- ▶ Le 6 janvier 2009 : Rencontre avec Guillaume Pépy, Directeur de la SNCF ;
- ▶ Le 19 janvier 2009 : Rendez-vous avec la société LOGIREP dans le cadre de la réhabilitation des logements sociaux de la ville ;
- ▶ Le 19 janvier 2009 : Réunion de travail sur la couverture de l'A115 ;
- ▶ Le 2 février 2009 : Rendez-vous avec la Direction Départementale de l'Équipement concernant les aménagements de la rue du Lieutenant Keiser ;
- ▶ Le 2 février 2009 : Rencontre avec le Directeur de la société Coopération et Famille pour la réhabilitation des Buissons ;
- ▶ Le 3 février 2009 à L'Isle-Adam : Rencontre avec Nicolas Sarkozy, président de la République ;
- ▶ Le 4 février 2009 : Réunion publique de présentation du nouveau plan de déplacement ;
- ▶ Le 9 février 2009 : Rendez-vous avec le Directeur de la société Coopération et Famille pour la remise de l'étude sociale faite auprès des résidents des Buissons ;
- ▶ Le 9 février 2009 : Rendez-vous avec la direction régionale de France Télécom au sujet du haut débit à Sannois ;
- ▶ Le 11 février 2009 : Rendez-vous avec les assistants sportifs ;
- ▶ Le 13 février 2009 : Rendez-vous avec des représentants de la résidence des Tuileries pour les nouveaux aménagements et la résidentialisation.

Participer à la vie de son quartier

On a tous des choses à dire. Vous souhaitez changer quelque chose dans votre quartier, exposer des projets ? Faites entendre votre point de vue, écoutez celui des autres, entrez dans le débat en participant à votre conseil de quartier !

Des rendez-vous mensuels

Chaque conseil se réunit en moyenne une fois par mois, vous trouverez bien un rendez-vous qui vous convienne... Ces réunions sont ouvertes à tous les habitants des quartiers.

- ▶ Quartier Loges/Gambetta
mardi 3 mars - 20h45 - École Gambetta
- ▶ Quartier Centre-Ville/Bel Air
jeudi 5 mars - 20h30 - Hôtel de Ville

- ▶ Quartier du Moulin
mardi 10 mars - 20h30 - École Émile Roux
- ▶ Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon
mercredi 11 mars - 20h30
École Gaston Ramon
- ▶ Quartier Voltaire
vendredi 13 mars - 20h45 - Hôtel de Ville
- ▶ Quartier de la Gare
mercredi 18 mars - 20h45 - EMB
- ▶ Quartier Pasteur
jeudi 26 mars - 20h30 - Self école Pasteur

Sylvie Enguerrand, Maire-adjoint chargé des Conseils de quartiers, reçoit sans rendez-vous, le lundi de 18h à 19h30, à l'Hôtel de Ville.

» Élection des bureaux

Après le quartier du Moulin et le quartier Les Carreaux/Gaston Ramon, en février, les élections des bureaux des conseils de quartiers se poursuivent en mars. Président, Vice-Président et Secrétaire seront élus parmi les habitants qui se sont proposés pour être membres du conseil de quartier, les inscriptions ayant eu lieu jusqu'au 20 janvier 2009. Ils seront aidés dans leur fonction par des correspondants de la Municipalité, membres du Conseil Municipal.

Planning des élections :

- Quartier Loges/Gambetta : 3 mars 2009
- Quartier Centre-Ville/Bel Air : 5 mars 2009
- Quartier Pasteur : 3 avril 2009
- Quartier Pasteur : 30 avril 2009
- Quartier Gare : 27 mai 2009

ANIMATIONS

PROPOSÉES PAR LES
ASSOCIATIONS DE LA VILLE

> L'Accueil Sannoisien

■ Circuit en Irlande Du 9 au 16 juin

Vols réguliers - pension complète en hôtels 3 et 4 étoiles - visites et excursions incluses - guide accompagnateur francophone - assurance et taxes comprises.

36 places - 1 280 € (non-adhérents : + 60 €)

Réservation jusqu'au 26 mars. Possibilité de règlement en plusieurs fois jusqu'au 14 mai.

■ Ballets et opéras chantés

Mardi 10 mars après-midi aux arènes d'Évry

35 places - 49 € - Réservation en mars en fonction des places restantes.

■ Journée à Dreux

Vendredi 27 mars

30 à 39 places - 66 €

Réservation jusqu'au 19 mars.

■ Journée à Melun

Mardi 28 avril

Voyage en train Belle Époque et croisière de 4h

avec repas à bord - 35 à 45 places - 82 €

Réservation du 12 mars au 21 avril.

■ Voyage dans le parc régional du Perche

Jeudi 14 et vendredi 15 mai

Logement en hôtel 2 étoiles à Nogent-le-Rotrou

Programme détaillé disponible - 45 places - 152 €

Réservation du 17 mars au 5 mai.

Renseignements et inscriptions

Accueil Sannoisien - 15, avenue Damiette

Mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 - 01 34 10 69 72

Possibilité de paiement échelonné

Non-adhérent : 6 € en plus du tarif proposé

Adhésion à l'année : 12 €

> Les Amis de la Résidence Utrillo

■ Les chœurs et danses des marins de l'armée russe

Mardi 3 mars à Poissy - Départ à 13h30

du Chapeau Rouge - 48 €.

■ La grande symphonie de Brel au Zénith

Dimanche 29 mars 2009

Départ à 13h du Chapeau Rouge - 62 €

Renseignements : 01 39 80 81 63

Non-adhérents : 5 € en plus du tarif proposé

Adhésion à l'année : 10 €

Réservation de la place dans le car lors de l'inscription et ramassage en car selon un circuit au départ du Chapeau Rouge (angle de la rue Chapeau Rouge et du boulevard Maurice Berteaux)

NUMÉRO VERT

Distribution de Sannois en direct

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois en direct ou, vous-même, vous le recevez de façon irrégulière ?

Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.

Il s'agit du **0 800 07 12 50**.

De même, une adresse mail est à disposition : sannois@champar.com



L'atelier équilibre un vrai succès !

capacités physiques. Nous sommes allés à la rencontre de nos seniors pour les voir à l'œuvre et découvrir leurs premières impressions.

À la rencontre des participants

Josette, 71 ans, aime cet atelier. Elle le prend à la fois comme une détente, une occasion de s'entourer de ses amis. C'est aussi une façon pour elle de faire travailler ses articulations, mais aussi d'apprendre des gestes simples pour se relever, ce qui la sécurise.

De même, Violette, 81 ans, apprécie cet atelier qui l'aide à retrouver la souplesse de sa jeunesse, du temps où elle était danseuse.

Selon leur professeur, c'est un moyen de répondre aux attentes et aux intérêts des seniors.

L'atelier est intégralement pris en charge par le Centre d'Action Sociale et entièrement gratuit pour les participants. Cette animation sera vraisemblablement reconduite dans les prochains mois.

Renseignements : Centre d'Action Sociale
26-28, av. Damiette (fermeture le mardi et jeudi après-midi) 01 39 98 35 00

Depuis le 12 janvier, le Centre d'Action Sociale propose aux retraités sannoisiens un atelier « Équilibre et Prévention des Chutes » animé par un professionnel de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Cet atelier remporte un franc succès puisque le nombre maximum de participants est atteint, soit 30 personnes réparties en deux groupes. L'atelier a lieu le lundi, de 14h30 à 15h30 à la Résidence Utrillo, puis de 15h45 à 16h45 au centre Cyrano pour le second groupe.

La séance est donc composée de 15 personnes. L'animateur leur apprend, entre autres, à se relever lors d'une chute, à marcher sur un chemin tracé, afin de travailler l'équilibre et la coordination. Il leur fait prendre conscience des bonnes et mauvaises attitudes ou encore, prendre ou reprendre confiance en leurs

Voyages pour les seniors

Comme chaque année, le Service Animation Seniors de la Ville de Sannois propose des voyages.

Cette année, deux nouvelles destinations sont au programme :

Londres et Windsor du 24 au 27 juin

Transport en car de Sannois à Calais et traversée en Shuttle - Hébergement en hôtel *** à Londres - Pension complète - Assistance d'un guide du prestataire et d'un accompagnateur du CAS.

Visites comprises : abbaye de Westminster, Buckingham Palace, palais de Kensington, croisière sur la Tamise, château de Windsor.

Tarif : 751 € (base 30 personnes).

Supplément chambre individuelle : 149 €.

Possibilité de règlement en trois fois.

La Haute-Provence du 5 au 12 septembre (nouvelles dates)

Transport en car jusqu'à la gare de Lyon puis TVG jusqu'à Aix-en-Provence - Hébergement en hôtel-club à Gréoux-les-Bains - Pension complète - Assistance d'un guide du prestataire et d'un accompagnateur du CAS.

Excursions comprises : gorges du Verdon, parc régional du Lubéron, croisière sur le lac d'Esparron, Gordes, Roussillon, Manosque.

Tarif : 939 € (base 30 personnes).

Supplément chambre individuelle : 77 €.

Possibilité de règlement en trois fois.

Tarifs révisables en fonction du nombre de participants.

Inscriptions : mardi et jeudi de 9h à 12h au Centre d'Action Sociale
26-28, avenue Damiette



Conseil Municipal des Jeunes

Des idées pertinentes et constructives



Samedi 7 février 2009, s'est déroulée la première assemblée plénière du Conseil Municipal des Jeunes. Après leur élection, en novembre 2008, c'était, pour nos 30 nouveaux conseillers, une date à ne pas manquer !

Réflexions autour de divers centres d'intérêts

Après un rapide tour de table, deux rapporteurs par commission ont présenté les différentes

réflexions qu'ils ont déjà pu avoir sur des sujets comme le cadre de vie, la solidarité, le sport et la culture. Les élus présents ont approuvé les propositions faites par les jeunes qui ne manquent pas d'envie et d'imagination. Au moment des questions diverses, nos jeunes conseillers ont, tour à tour, interrogé le Maire sur différents points et notamment sur les aménagements récents dans les squares et les écoles. Ravis de ces échanges simples et constructifs, le Maire a donné quelques conseils utiles à nos conseillers pour organiser au mieux leur travail et leur a proposé de participer, par groupe, à la communication du CMJ avec l'aide des services municipaux. Les prochaines réunions de travail se tiendront en mars. Une deuxième assemblée plénière est prévue avant les grandes vacances, bien méritées...

“ Au cœur des préoccupations de nos jeunes élus, on trouve la culture, les activités sportives, les loisirs, la santé, la solidarité, le cadre de vie... ”

Le fonctionnement du CMJ

Les 30 jeunes conseillers élus en novembre 2008 se sont répartis en 3 commissions. Elles se réunissent régulièrement sur des temps adaptés pour que les jeunes conseillers puissent concilier leurs activités scolaires et extrascolaires avec leur mandat.

À l'issue des premières réunions de travail, chaque commission a retenu 2 projets principaux.

► **La commission Culture, Sports et Loisirs** a proposé un projet culturel et un projet sportif. Le projet culturel consiste à renforcer les actions de la Fête de la Musique afin de toucher un public plus large et inviter les jeunes à participer

et à se mobiliser pour que la journée soit sous le signe du partage, de la découverte et de la fête. Le projet sportif a pour objectif de mettre en place des olympiades intergénérationnelles. Tous les quartiers et tous les équipements sportifs seront mobilisés pour que cette journée ou peut-être ce week-end devienne un rendez-vous incontournable pour s'amuser et se défier en famille.

► **La commission Santé et Solidarité** a proposé deux projets.

Le premier consiste à récolter des fonds ou des objets lors de la brocante du 8 mai 2009, organisée dans le quartier Pasteur, afin de les distribuer ensuite à des associations caritatives. Le second projet a pour but de monter un spectacle pour les seniors. Les jeunes proposent de participer à la mise en place et à la représentation d'un divertissement gratuit présenté aux résidents du foyer logement Utrillo.

► **La commission Cadre de vie** a, elle, planché sur les circulations douces. L'idée est de faire une journée sans voiture au cours de laquelle les Sannoisiens seront invités à utiliser des moyens de transport sans moteur thermique. Ce projet pourrait se dérouler sous la forme d'une journée de la circulation douce avec une partie de la ville interdite aux véhicules à moteur. En plein cœur du sujet, ce projet a attiré l'attention particulière de Monsieur le Maire qui a invité les jeunes à travailler en collaboration avec les services municipaux.

Soutenir et aider les projets

Attentifs aux propositions des jeunes élus, le Maire et ses adjoints ont pris acte des demandes du CMJ et sont prêts à les aider, pour rendre ces projets opérationnels. ■

Rendez-vous sur www.ville-sannois.fr rubrique CMJ pour toutes les informations du Conseil Municipal des Jeunes

COMPOSITION DES COMMISSIONS

► Culture, Sports et Loisirs

Medhi KHECHE - Collège Jean Moulin - Classe de 4^e
 Noélie PELLERIN - Collège Notre-Dame - Classe de 5^e
 Bachir ELRHOUL - Collège Voltaire - Classe de 3^e
 Sophie TRAORE - Collège Jean Moulin - Classe de 5^e
 Karen RAZAFIMANARINA - Collège Notre-Dame - Classe de 5^e
 Coraline KAMULETA - Collège Notre-Dame - Classe de 6^e
 Inès MEDJADJI - Collège Notre-Dame - Classe de 5^e
 Gerwan LARBAOUI - Collège Notre-Dame - Classe de 5^e
 François-Xavier DOUILLOT - Collège Notre-Dame - Classe de 4^e
 Marie MANZANO - Collège Jean Moulin - Classe de 5^e
 Solène ZENOU - Collège Jean Moulin - Classe de 6^e
 Eléonore PATERNOTTE - Collège Notre-Dame-de-Bury - Classe de 6^e
 Amel TRAÏKA - Collège Voltaire - Classe de 6^e
 Kawthar-Nour HANAFAI - Collège Notre-Dame - Classe de 6^e

► Cadre de vie

Emiline PIERRON - Collège Voltaire - Classe de 3^e
 Kim TALMANT - Collège Notre-Dame - Classe de 5^e
 Matthieu DUZES - Collège Notre-Dame - Classe de 6^e
 Logan LOUBOUTIN - Collège Voltaire - Classe de 5^e
 Lillian CALLENS - Collège Voltaire - Classe de 5^e
 Maxence OLIVESI - Collège Voltaire - Classe de 6^e
 Claire GALLI - Collège Notre-Dame - Classe de 5^e
 Agathe ROBLES - Collège Notre-Dame - Classe de 6^e
 Mélanie BUTEAU - Collège Voltaire - Classe de 6^e

► Santé et Solidarité

Florentin BÉKIER - Collège Notre-Dame - Classe de 6^e
 Noémie BILLY - Collège Notre-Dame - Classe de 5^e
 Audrey CALLENS - Collège Voltaire - Classe de 3^e
 Virginie DESERT - Collège Notre-Dame - Classe de 6^e
 Clément GILLET - Collège Voltaire - Classe de 6^e
 Mairoula HAKIM - Collège Voltaire - Classe de 6^e
 Cécile MARIK - Collège Voltaire - Classe de 5^e

A SAVOIR



> Don du sang Appel à la générosité

L'Amicale pour le Don du Sang de Sannois fait appel à la générosité et au sens de la citoyenneté de chacun en répondant présent aux collectes de sang prévues à Sannois, au Centre Cyrano (3^e étage).

► Samedi 28 mars de 9h à 13h,

► Dimanche 29 mars de 9h à 13h,

► Lundi 30 mars de 17h à 20h.

En effet, plus de 45 000 poches de sang sont nécessaires chaque semaine pour faire face aux besoins d'un million de malades (cancers, leucémies, accidents de la route, hémorragies, transplantations...).

À l'issue du don, une collation sera offerte.

Pour un premier don, il est nécessaire de se munir de la carte nationale d'identité.

> Recueil des actes administratifs

L'édition n° 2008 / 04 volumes 1 et 2 du recueil des actes administratifs de la Ville de Sannois est en vente au prix de 10 €.

Il est également consultable au Service Documentation au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville.

BIENVENUE À

SID : imprimerie

Domalbum : création d'albums photos sur internet : www.domalbum.com

3D : création graphique et produits dérivés

Ces trois sociétés sont installées au 33, rue des Piretins – 01 39 80 08 67

Les sens ciel

esthéticienne à domicile

Laëtitia Bouesnard – 06 86 18 83 19

Christel Koëff

psychologue, psychothérapeute, neuropsychologue pour adultes

Consultations sur rendez-vous au

23, bd Charles de Gaulle – 06 11 10 57 84

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Amour d'Ongles

manucure et pose de faux ongles

10, boulevard Charles de Gaulle

Sur rendez-vous, du lundi au samedi de 9h à 19h

01 30 25 28 45

Sannois se mobilise pour le haut débit

La pétition pour le haut débit a été mise à la disposition des Sannoisiens à la fin du mois de décembre. Celle-ci consiste à mobiliser les habitants afin qu'un nouveau réseau de type fibre optique puisse être mis en place pour répondre aux attentes des Sannoisiens qui se plaignent d'un débit très irrégulier, de la lenteur du réseau et des coupures fréquentes.

Plus de 1 000 signatures reçues

Actuellement, nous avons déjà enregistré plus de mille signatures. Tous les Sannoisiens sont mobilisés pour défendre cette cause.

La pétition sera ensuite transmise aux opérateurs afin d'arriver à pouvoir bénéficier de l'ensemble des services offerts en matière de téléphonie fixe : Télévision Numérique haute définition, accès Internet haut débit, téléphonie illimitée grâce à la voix sur IP.

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de remplir et de renvoyer cette pétition à la Mairie de Sannois, n'hésitez pas, il n'est jamais trop tard pour défendre une bonne cause. Des exemplaires de la pétition sont disponibles à la Mairie de Sannois et téléchargeables sur le site de la ville : www.ville-sannois.fr ■

Mini-séjour pour enfants et adolescents

À l'occasion des vacances de printemps, la Ville de Sannois propose un mini-séjour du 20 au 25 avril, dans le Limousin.

Le village de vacances « Les Roches de Scœux » domine le village de Chamberet, dans un domaine de 65 hectares, au milieu du Parc Naturel Régional de Millevaches.

► Pour les 12 -15 ans : piscine, tir à l'arc, randonnées à pied ou à VTT, quad ou équitation.

► Pour les 6 - 11 ans : équitation ou mini motos, randonnées et piscine.

► Pour les 4 - 5 ans : découverte du cycle de l'eau, piscine et poney.

Tout est réuni pour une vraie détente au cœur de la nature. ■

Tarif : 128,58 € - Transport en car au départ de Sannois - Pension complète.
Inscriptions au 1^{er} étage de la Mairie à partir du samedi 7 mars

Des activités adaptées à l'âge des enfants

Différentes activités seront proposées en fonction des tranches d'âge :



>> Rentrée scolaire 2009 INSCRIPTIONS JUSQU'AU 31 MARS 2009

Les inscriptions pour l'école maternelle et élémentaire ainsi que pour les activités périscolaires (restauration, accueil du matin et du soir, études, centres de loisirs) auront lieu jusqu'au 31 mars 2009, au Service Scolaire.

ATTENTION : Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès du Service Scolaire au 01 39 98 20 70.

Pièces à fournir lors de l'inscription :

► Le carnet de vaccinations délivré par le Centre Médico-Social (46, bd Charles de Gaulle) ► Le livret de famille ► Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) ► Numéro d'allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales ► Noms, adresses, téléphones des employeurs des responsables légaux. En cas de divorce, copie de l'ordonnance de garde des enfants.

Service Scolaire - 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville - 01 39 98 20 70 - ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h sauf le jeudi ouvert de 8h30 à 12h et de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 12h



Résidence Les Carreaux Fleuris



Résidence du Bel Air

L'habitat et le développement

« Résidentialisations » et réhabilitations

À Sannois,
le logement occupe
une place importante
au cœur de la
politique municipale.



Logements de la rue Touzelin

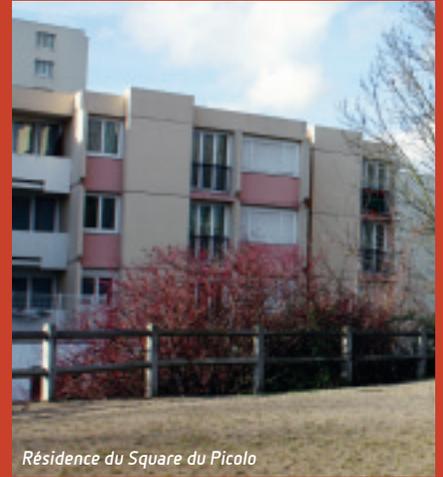
Afin que les Sannoisiens bénéficient d'un habitat de qualité et d'un cadre de vie agréable, la Municipalité impulse auprès des bailleurs sociaux et des syndicats de copropriété, des projets de résidentialisation et de réhabilitation. L'évolution de ces projets vous sera présentée au cours des prochains mois.

La résidentialisation : pour un meilleur cadre de vie

Ne cherchez pas dans le dictionnaire, le mot « résidentialisation » n'existe pas. Cependant, il fait partie du vocabulaire usuel des professionnels de l'habitat. Cette démarche aide à clarifier et hiérarchiser les espaces publics et privés pour redonner aux habitants le sentiment d'être chez eux en s'appropriant l'espace. Vous l'aurez donc compris, la résidentialisation ne se limite pas à l'installation d'une clôture et d'un digicode. Elle permet de revenir à des échelles plus familières et de sortir de l'effet de masse produit par les grands ensembles. Souvent le bailleur en profite pour réorganiser sa gestion en matière de gardiennage ou d'amélioration de la collecte des déchets. À Sannois, à l'initiative de la Municipalité, les

projets de résidentialisation ont été amorcés dans le cadre de la réhabilitation du quartier des Carreaux Fleuris, sur le patrimoine de la SAVO. Expérience réussie pour laquelle les habitants ont été consultés et entendus, le projet a séduit la copropriété des Tuileries. D'autres résidentialisations doivent suivre, notamment à la résidence du Bel Air, patrimoine du bailleur OSICA, située rue des Frères Kégels et rue des Maraîchers. Municipalité et bailleur social travaillent ensemble pour améliorer le stationnement, notamment grâce à la remise en service du parking souterrain et la mise en place de vidéo-protection. La collecte des ordures ménagères, réorganisée par la pose de bornes enterrées, est éga-

PROJETS DE VENTE AUX OCCUPANTS



Résidence du Square du Picolo

■ LA VENTE AUX LOCATAIRES D'HLM

La vente maîtrisée des logements HLM aux locataires permet de répondre à une aspiration forte de certains ménages cherchant à se constituer un patrimoine qui sécurise l'avenir tout en conservant des relations de voisinage et leur cadre de vie habituel.

■ LA LOI ENL

La loi portant Engagement National pour le Logement (ENL) du 13 juillet 2006 reconnaît la nécessité de valoriser les parcours résidentiels des locataires HLM et autorise les bailleurs sociaux à proposer des logements à la vente aux locataires.

À Sannois, 5 bailleurs sociaux manifestent un intérêt pour ce dispositif, ce qui représente 275 logements.

■ VENTE SOUS CONDITIONS PRÉALABLES

La Ville de Sannois, favorable au principe de la vente, insiste auprès des bailleurs sur le respect de plusieurs conditions préalables :

- Le patrimoine envisagé à la vente doit faire l'objet d'une réhabilitation si nécessaire.
- Le principe de la résidentialisation doit être intégré pour chaque projet de vente.
- Le prix de vente est soumis, en amont, au Maire, pour avis. Il peut être inférieur ou supérieur de 35 % à l'évaluation faite par les Domaines.

Les bailleurs sont amenés à réaliser une enquête sociale auprès des habitants permettant de déceler les candidats potentiels à l'achat.



Résidence des Tuileries



Logements de la rue Saint-Denis

ent urbain : actions et projets

lement à l'étude. Une réunion avec les habitants de ce quartier est envisagée courant mars pour recueillir leurs avis sur le projet présenté dans son ensemble. La résidence

du Square du Picolo, patrimoine de LOGIREP, étudie également un projet de résidentialisation et les possibilités de vente des logements aux occupants.

Un programme de réhabilitation

Les opérations de réhabilitation sont à géométrie variable. Elles visent à moderniser les logements (électricité, pièces d'eau, chauffage) et interviennent aussi sur les parties communes (accès d'immeuble, embellissement des cages d'escalier).

La SAVO, principal bailleur social de la ville, engage un programme de réhabilitation de son patrimoine sannoisien. Celui-ci a démarré par la réhabilitation des 260 logements des Carreaux Fleuris.

Sont prévus, ensuite, pour les années 2009 / 2010 :

- Les 8 logements de la rue Touzelin : l'importance des travaux nécessite le relogement préalable des familles (réunion publique du 10 novembre 2008) car des interventions sont prévues, entre autres, sur les sanitaires

et les installations électriques. Une enquête sociale permettra de déterminer les souhaits des occupants et leurs avis sur les travaux.

- Les Piretins (réunion publique du 12 janvier 2009) : les travaux concernant la condamnation des locaux vide-ordures, le changement des portes palières, la mise en place d'un digicode et le remplacement des portes de hall, nouvelles chaudières, etc.

- Les 65 logements situés rue Saint-Denis et rue d'Argenteuil : la présentation du projet a été faite aux habitants le 22 janvier 2009.

La Ville de Sannois étudie avec le bailleur Coopération et Famille les possibilités de réhabilitation du quartier des Buissons. Une enquête sociale a été réalisée en fin d'année 2008.

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2009

- ▶ Signature d'une convention d'objectifs et de financement sur fonds propres de la Caisse d'Allocations Familiales, au titre de la Ville. Une somme de 4 329,55 € devrait être versée à la ville pour l'ensemble des services inscrits dans le dispositif Contrat Temps Libre.
- ▶ Suite à la prévision de création d'une aire de stationnement des gens du voyage dans le cadre de la future communauté d'agglomération qui devrait se situer entre Franconville et Sannois, la Ville de Sannois demande des subventions auprès des services déconcentrés de l'État, des collectivités territoriales (Conseil Général, Conseil Régional) et autres organismes (Caisses d'Allocations Familiales du Val d'Oise et Caisses d'Allocations Familiales de Paris).
- ▶ Attribution d'une subvention exceptionnelle à la coopérative de l'école Henri Dunant pour un voyage culturel de 2 classes de CE2/CM2, au Futuroscope, les 19 et 20 mars 2009, d'un montant de 2 520 € soit 50 % du montant global.
- ▶ Signature d'une convention entre la Ville de Sannois et l'ADIAM Val d'Oise pour la participation financière à deux ateliers de danse contemporaine de la Maison des Loisirs et des Arts pour un montant forfaitaire de 180 €. La rémunération du chorégraphe est prise en charge par l'ADIAM Val d'Oise.
- ▶ Une subvention d'équipement de 550 000 € HT (200 000 € en 2009 et 350 000 € en 2010) sera inscrite au budget du stationnement payant afin de financer les travaux d'aménagement du parking de la rue de la Ferme qui vient d'être intégré à ce budget.
- ▶ Dans le cadre du TRASERR (Travaux de Sécurité du Réseau Routier) 2009, la voirie et l'éclairage public de l'impasse du Jardin Renard doivent être refaits : création d'un trottoir de 1,40 m de large et 96 m de long. Les travaux de voirie sont estimés à 128 606,99 € HT et ceux d'éclairage public à 24 373,70 € HT. Le montant de la subvention du Conseil Général alloué à la Ville est de l'ordre de 33 %, d'un montant plafonné à 152 500 € HT : soit 50 325 € HT.
- ▶ Dans le cadre des travaux de l'impasse du Jardin Renard, il est également prévu l'enfouissement des réseaux EDF et France Télécom ainsi que la réfection de l'éclairage public pour un coût estimé à 127 944,30 € TTC. La Ville de Sannois sollicite auprès du Conseil Général et du SDEGTVO les subventions les plus élevées pour ces opérations.
- ▶ Convention d'adhésion de la Ville à l'Institut de Formation d'Animation et de Conseil (IFAC 95) pour un montant de 2 847,57 € (0,11 € x 25 877 habitants).
- ▶ Tenue du Débat d'Orientations Budgétaires de la ville pour l'année 2009.
- ▶ Le montant de la vacation de police relative aux opérations funéraires est fixé à 20 €.

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

UNION POUR SANNOIS

Quel beau mois que ce mois de printemps, mois de la poésie et de la littérature, mois de la francophonie, pour parler Culture !

La culture est partout, dans nos gestes et nos pensées. Simple et sophistiquée, elle accompagne notre vie. Forcée par chacun de nous, développée par la société, elle donne du sens au temps qui s'écoule.

En 2009, la culture à Sannois est aux couleurs de l'Europe. Une Europe à découvrir et à comprendre en suivant les déclinaisons multiples des équipements culturels. L'Europe musicienne mise en scène par l'EMB, en chansons par l'École de Musique de Sannois. L'Europe littéraire racontée dans les textes, contes et poésies, à la Médiathèque de la Ville. Les langues de l'Europe présentées dans les ateliers et les activités théâtre de la Maison des Arts et des Loisirs. L'Europe à suivre tout au long de l'année dans les expositions et les spectacles, en participant aux carnets de voyage et aux concours, et aussi à l'occasion des rencontres, manifestations et fêtes de la Ville, organisées par le service des Relations publiques, permettant à tous de s'exprimer et d'échanger au travers d'un tissu associatif remarquablement dense à Sannois.

Riche de son passé, Sannois offre son patrimoine à admirer, ses monuments, ses villas, ses musées, et sur la colline du Montrouillet, sa vigne et son moulin restauré, fleuron de la ville. La restauration fonctionnelle de ce bâtiment, effectuée dans les règles de l'art, va permettre à tous de l'admirer tel qu'il était à la fin de sa construction en 1760, tissant ce lien indéfectible entre passé, présent et avenir.

Création, participation, intérêt, soutien, nos actions nourrissent la culture tout en préparant notre témoignage pour l'avenir. Une culture qui est l'affaire de tous pour le bonheur et l'enrichissement de chacun et le progrès de notre société.

Il y a 50 ans, le Ministère des Affaires culturelles était créé par André Malraux qui disait : « L'art, c'est le plus court chemin de l'homme à l'homme. »

Nicole Fleurier
Conseillère déléguée
à la Culture et aux Relations publiques

AGIR POUR LES SANNOISIENS

En cette période, l'idéologie du toujours moins d'État, après avoir plus que montré ses limites économiques, fait figure de recette ringarde !

Lors de son intervention le président de la République – jeudi 5 février 2009 –, annonce la suppression de la taxe professionnelle. Celle-ci participe des ressources propres de l'action des collectivités locales et territoriales. Au lieu d'un effet d'annonce de plus – à notre sens entaché d'inconstitutionnalité – ayons une vraie réflexion pour rendre plus juste et plus efficace l'ensemble de la fiscalité locale !

Dans le même temps, et alors que nous voyons la délinquance augmenter de 5,5 % sur notre ville (info VOnews du 27/01/09), nous subissons les effets de la diminution du nombre d'agents de la police nationale à Sannois, dans un poste de police construit surtout par la commune et le Conseil Général. Déjà une quarantaine de voitures de Sannoisiens, en centre-ville, ont été dégradées. Les effectifs ne permettent plus d'effectuer les rondes de nuit sur Sannois. Ces suppressions de postes sont présentées comme des économies de fonctionnement. Elles servent surtout à masquer la remise en cause des missions régaliennes de l'État, missions qui fondent son autorité et en l'occurrence celle de garant de l'ordre républicain.

Qui va prendre en charge cette part de la sécurité abandonnée par l'État avec l'annonce de moins de rentrées financières ? Comment ? Par l'augmentation des impôts locaux ou de nouveaux emprunts, encore et toujours ! Que fait le maire en charge de l'ordre public sur sa ville, lui qui a obtenu des fonds du ministère de l'intérieur pour construire pendant la campagne électorale une aire de jeux face à l'école Pasteur... Le groupe socialiste appelle toute l'opposition et la majorité municipale à réagir devant la restriction du service public de police sur notre ville. Demandons ensemble au maire de Sannois de saisir le député de Roissy – chantre du « service minimum » très présent ces temps derniers dans les gares de l'est du département – d'interpeller plutôt Madame la Ministre de l'Intérieur à l'Assemblée nationale contre ces mesures qui organisent à Sannois la sécurité minimum et augmentent les risques encourus par les Sannoisiens.

Bruno BRISEBARE
Conseiller municipal
Groupe Socialiste et apparentés

UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR VOUS

Est-ce la fin des communes et des départements ?

Avec la réforme des collectivités locales, M. Sarkozy engage un processus de dilution et de suppression des communes et des départements.

N'est-il pas, aujourd'hui, particulièrement dangereux de vouloir fragiliser ces collectivités, alors qu'elles assurent 75 % de l'investissement public de notre pays ?

Les élus locaux ne sont-ils pas ceux auxquels vous faites le plus confiance ? Supprimer les communes mettrait en péril des pans entiers de votre vie quotidienne. L'État doit cesser de demander aux collectivités toujours plus en leur accordant de moins en moins de moyens. Surtout quand il vient de donner 360 milliards d'euros pour soi-disant « sauver » les banques et 175 milliards pour « soutenir » certaines entreprises, mais sans doute pas les PMI-PME qui emploient dans notre pays 80 % des salariés et qui, en pleine crise économique, n'ont aucune possibilité d'investir !

Il est urgent et primordial d'accorder aux collectivités locales les moyens de leur action, plutôt que de remettre en cause leur existence.

Qu'en pensent les élus de la majorité de notre ville ?

Josiane JEANTILS
Conseillère municipale
Groupe Communiste

Développement durable Sannois pense à la planète !

À Sannois, le développement durable est déjà ancré dans les actions de la Municipalité.

En effet, la Ville n'a pas attendu le lancement officiel de l'Agenda 21, en 2005, pour mettre en place des actions liées au développement durable.

Ce début d'année 2009 marque le lancement de la mise en œuvre d'actions en ce sens.

Des engagements visibles

■ LES TRANSPORTS

► Deux voitures électriques ont été achetées dans les années 90, pour être utilisées par les services. À l'époque, la Ville était une pionnière ! A suivi l'achat de deux véhicules utilitaires électriques pour le portage des repas à domicile. Aujourd'hui, 20 % des véhicules municipaux sont au GPL.

► Le plan de déplacement auquel les Sannois ont été associés prévoit la réalisation de pistes cyclables, de parkings à vélos, l'aménagement du cheminement des piétons et des solutions de stationnement.

► La couverture des autoroutes, pour laquelle la Municipalité se bat, permettrait l'aménagement d'espaces verts et la création d'un nouveau cheminement entre quartiers.

► Le combat contre les nuisances aériennes entre aussi dans ce cadre.

■ L'ENVIRONNEMENT

► Le Service Paysages et Cadre de vie n'utilise plus de désherbants chimiques, le désherbage est maintenant thermique et manuel.

► Lors du Marché aux Fleurs, des conseils sont donnés aux habitants sur la façon de traiter son jardin en utilisant le moins possible de produits phytosanitaires et de favoriser les produits bio ou les recettes « anciennes ».

► L'eau utilisée pour l'arrosage des massifs de fleurs et le nettoyage des rues avec la balayeuse provient du recyclage des eaux de pluies.

► La Ville subventionne, à hauteur de 500 €, les habitants qui installent des bacs de récupération d'eaux pluviales.

► La collecte sélective des déchets ménagers est organisée depuis de nombreuses années. Des bacs de tri enterrés ont même été installés aux abords de certains logements collectifs.



► Les cantonniers de la Ville n'utilisent plus de sacs en plastique jetables.

► Les déchets produits par les chantiers de la ville sont triés au Centre Technique.

■ L'ÉCONOMIE

► La majorité des marchés publics passés par la Ville comprennent une clause liée au développement durable avec un critère environnemental ou lié au transport, par exemple.

■ LE HANDICAP

► Création d'une commission extramunicipale handicap comprenant des représentants d'associations et des élus (M. Roberge, Mme Fischer, Mme Montignon, M. Boschat, Mme Remaud).

► Prise en compte de la notion de handicap dans le domaine du logement et des déplacements. Projet de création d'une maison de retraite pour personnes handicapées.

► Certains marchés publics (notamment pour les espaces verts) sont réservés aux Centres d'Aide par le Travail afin de favoriser le travail des personnes handicapées.

■ UN COMPORTEMENT CITOYEN

► Instauration d'un débat public avec la création de commissions extramunicipales (pour le plan de déplacement, le handicap), des conseils de quartiers, d'un Conseil Municipal des Jeunes.

► Information des habitants : supports de communication « Sannois en direct », site Internet.

VOIR NOTRE SUPPLÉMENT

PLAN DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT DÉBUT DE L'EXPÉRIMENTATION LE 9 MARS 2009



Le nouveau plan de circulation et de stationnement de Sannois a été présenté en réunion publique mercredi 4 février 2009.

Après une opération de comptage la première semaine de mars, la phase d'expérimentation (réalisée avec des aménagements provisoires) sera lancée progressivement selon le calendrier suivant :

► Semaine du 9 mars : Quartier Voltaire/Gare

► Semaine du 16 mars : Quartier Pasteur (hors rue Pasteur)

► Semaine du 23 mars : Rue des Pavillons (Quartier Gaston Ramon)

► Semaine du 30 mars : Quartier Bel Air/Moulin

► Semaine du 6 avril : Rue Pasteur (Quartier Centre-Ville)

Mi-juin, une seconde opération de comptage sera organisée afin de mesurer l'impact du plan mis en place. Après une nouvelle période d'analyse, le nouveau plan sera définitivement adopté à la rentrée 2009.

RAPPEL

Ce nouveau plan de circulation a pour objectif :

- d'améliorer la sécurité des piétons,
- de mettre les trottoirs aux normes afin de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite,
- de fluidifier le trafic et de dissuader le transit au sein de la commune en rabattant les véhicules de passage sur les grands axes.

Il a été réalisé en collaboration avec les Sannois qui ont participé aux commissions extramunicipales de circulation et de stationnement depuis la rentrée 2008 et avec les conseils du bureau d'études Transitech.

COLLECTE DE VERRE



La borne de collecte du verre située à côté de la cabine téléphonique de la place du Général Leclerc, devant le Centre Cyrano, sera déplacée le 2 mars prochain.

Elle sera implantée

à côté de celle située à l'angle du Centre Cyrano et de l'école Jules Ferry.

Le développement durable, qu'est-ce que c'est ?

Si l'on s'en tient à une définition, il s'agit d'« un développement qui réponde aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Les trois piliers du développement durable sont le social, l'économie et l'écologie.

CONCERTS



» Wanted 1^{res} scènes

WANTED, c'est le nom de code d'une série de concerts à l'EMB dédiés aux groupes issus de Sannois et des villes avoisinantes. Après la 1^{re} édition du 6 décembre 2008, placée sous le signe du rock et de la solidarité avec le Téléthon, ce 28 mars sera consacré au groove dans tous ses états : du hip-hop, du funk, du reggae... Ainsi, vous pourrez notamment voir les jeunes rappeurs sannoisiens 9.Syndika et Mamad, proposant chacun une vision bien personnelle de leur identité valdoisienne, les Franconvillois au groove écolo d'Eukaliptus Concept brassant le funk, le hip-hop ou l'acid-jazz, et Uzi-Talri, fer de lance du collectif hip-hop latino regroupé au sein du label Casa Phonk Music, basé lui aussi à Franconville mais n'ayant pas oublié ses racines italiennes et sa culture hip-hop californienne.

Tous les goûts (musicaux) sont dans le Val d'Oise !

Wanted 1^{res} scènes

Concert Hip-hop - Groove - Reggae

9.Syndika, Mamad, Uzi-Talri et Eukaliptus Concept
Samedi 28 mars - 18h30

EMB - Entrée libre

» Les professeurs de l'École de Musique sur scène

Dans le cadre des « Mardis Associations » du Centre Cyrano, les professeurs de l'École de Musique donneront un concert intitulé :

« Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? »

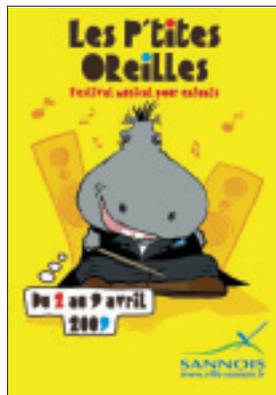
De Bach aux standards de jazz, en passant par Offenbach et Carmen, ce concert allie un soupçon d'humour, une dose d'émotion, un océan de talents et un grand plaisir de chanter et de jouer ensemble !

Mardi 31 mars - 20h30 - Centre Cyrano

Plein tarif : 4 € - Tarif réduit : 3 €

Gratuit pour les enfants scolarisés à Sannois (primaire, collège)

Renseignements : 01 39 81 81 56



Du 2 au 9 avril

« Les P'tites Oreilles » Festival musical pour enfants

En avril, les équipements culturels de la Ville s'associent

pour présenter un Festival musical pour enfants. Prenez date et réservez d'ores et déjà vos places pour venir en famille !

■ AU CENTRE CYRANO

Trois contes musicaux

Ils seront proposés avec la participation de chanteurs professionnels, des professeurs d'instruments et classes de formation musicale de l'École de Musique ainsi que les élèves des chorales et classes de formation musicale.

» « Le petit ramoneur » de Benjamin Britten

Opéra pour enfants

Vendredi 3 avril - 20h30

Tout public

Enfants à partir de 7 ans - 5 €

» « Le voyage de la Comète » de Wagner

« La petite poule rousse » de Nicole Berne

Samedi 4 avril - 20h30

Tout public

Enfants à partir de 7 ans - 5 €

Cinéma

» « Piccolo, saxo et cie » réalisé par Marco

Villamizar, Eric Gutierrez, Frédéric Lafitte-Matalas. Avec les voix de Jean-Baptiste Maunier, Eugène Christo-Foroux, Anaïs...

Mercredi 8 avril - 14h

Pour enfants à partir de 3 ans - 5 € / 4 €

■ À L'EMB

Deux spectacles musicaux seront présentés aux enfants.



» « Maman dit qu'il ne faut pas » de Sophie Forte

Dimanche 5 avril à 16h30

Tout public - Enfants de

6 à 10 ans - 5 €

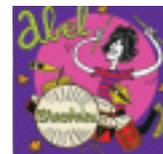
» Concert d'Abel

Ce chanteur-batteur-clown propose des activités d'éveil musical avec les tout-petits.

Mercredi 8 avril 14h30

Tout public

Enfants de 2 à 6 ans - 5 €



■ À LA MÉDIATHÈQUE

Écoute musicale dans le cadre de « Raconte-moi le mercredi ».

» « Le mystère des couleurs »

Conte musical écrit, composé et chanté par Da Silva, raconté et illustré par François Breat.

Mercredi 8 avril de 10h30 à 11h30

Pour les enfants de 3 à 6 ans - Entrée libre

» « Peau d'Âne »

Conte musical écrit et raconté par Jean-Jacques Fdida, mis en musique par Jean-Marie Machado, illustré par Nathalie Novi.

Mercredi 8 avril de 15h à 16h30

Pour les enfants de 3 à 6 ans - Entrée libre

Les écoliers, les collégiens et les enfants des centres de loisirs seront associés à ce Festival musical pour enfants par le biais d'animations et de spectacles qui leur seront réservés.

Un livret à ramener à la maison sera offert à chacun, pour s'amuser en famille et découvrir le monde du spectacle.



Aurore Deffaux à la MLA

Et si la peinture était devenue un moyen d'expression irremplaçable ? C'est ce que cherche à nous montrer cette artiste peintre en exposant ses œuvres, au jeu de couleurs vives, de formes arrondies, aux images de contes de fées, qui parlent à l'enfant qui se cache derrière l'adulte qui les regarde. Pour cette artiste, la peinture est un moyen de « redonner un peu d'espoir, de gaieté, de joie en posant simplement quelques touches de couleurs sur un monde parfois gris ; partager des moments hors du temps avec les personnes intéressées par mon univers ».

Laissez-vous aller... et entrez dans l'univers d'Aurore Deffaux. ■

Exposition du 3 au 19 mars - Maison des Loisirs et des Arts

24 rue Victor Basch - Entrée libre du lundi au vendredi de 9h à 12h

et de 14h à 19h - 01 34 11 30 78 - mla.sannois@wanadoo.fr

Roberto d'Olbia

Le Dresseur de piano

Venez écouter un concertiste virtuose d'exception, premier prix du Conservatoire de Musique de Paris !

Son arme majeure : ses doigts qu'il fait parler, glisser, courir sur les touches de son clavier, au rythme des notes de musique.

Ça commence comme du Fellini, dans un vieux quartier de Rome, et ça se termine à New-York comme du Francis Ford-Coppola, en passant par Bach qui côtoie le folklore yiddish, Chopin qui enlace, Queen et Ramazzotti qui

danse dans « West Side Story » avec Joe Cocker sur « Le Vol du Bourdon » à moins que ce ne soit le contraire !

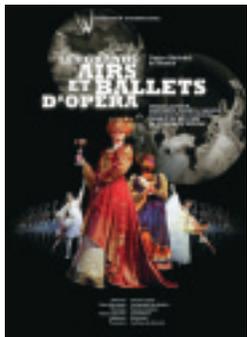
Laissez-vous envoûter par la musique de Roberto d'Olbia, le « dresseur de piano » ! ■

Samedi 14 mars - 20h30

Centre Cyrano

Plein Tarif : 18 € - Tarif Réduit : 17 €

Tarif Club : 16 €



Grands airs et ballets d'Opéra

avec l'Opéra National de Russie

Les danseurs du célèbre ballet de l'Opéra National de Russie seront sur la scène du Centre Cyrano pour une nouvelle féerie. Un tourbillon de danses, chants, musiques pour revisiter les plus beaux airs classiques du monde : *Carmen*, *Le Lac des Cygnes*, *Don Quichotte*, *Le Barbier de Séville*, *La Traviata*,

Roméo et Juliette, *Casse-Noisette*, *La Bohème*, *Nabucco*, *Rigoletto*...

Danseurs, musiciens, chanteurs, 40 artistes sur scène ! Ne les manquez pas ! ■

Vendredi 20 mars : 15h et 20h30

Centre Cyrano

Plein tarif : 20 € - Tarif réduit : 18,50 €

Carte Club : 17 €

Sous le signe de l'Europe !

À chaque mois son événement !



Depuis janvier, les établissements culturels se mobilisent pour mieux faire connaître l'Union européenne aux Sannoisiens.

Tout au long de l'année 2009, différents aspects liés à la culture et à l'identité européennes seront présentés au cours de diverses animations pour tous les publics. Rendez-vous dans les établissements culturels et dans différents lieux de la ville.

Mars, le mois du « Printemps des poètes » et de « La semaine de la Francophonie »

La Médiathèque propose une après-midi « lectures croisées ». Les professeurs de langues de la MLA, leurs élèves et des individuels liront des textes, des poèmes à haute voix et certains chanteront en français et dans d'autres langues de l'Union européenne.

Si vous parlez une autre langue européenne que le français, n'hésitez pas à vous faire connaître ! Vous pourrez, vous aussi, participer à cette animation. ■

Samedi 14 mars, de 15h à 17h à la Médiathèque - Entrée libre

Contact : Médiathèque - 01 39 81 80 17

EXPOSITIONS

» « La Mer... » par les ateliers Arts Plastiques

Le bruit des vagues nous arrive déjà aux oreilles et les yeux en ont plein la vue... Selon l'imagination de chacun, on peut admirer des fonds marins et des poissons, naviguer au gré des courants ou regarder l'écume des vagues, grâce aux dessins et à un jeu de couleurs et de volumes qui nous transporte au creux des flots. Venez rêver en compagnie de ces artistes des ateliers Arts Plastiques...

Exposition du 25 mars au 7 avril

Maison des Loisirs et des Arts

24, rue Victor Basch - Entrée libre

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

01 34 11 30 78 - mla.sannois@wanadoo.fr

» Les œuvres du Musée Utrillo à la Pinacothèque de Paris

Le Musée Utrillo de la Ville de Sannois prêtera à la Pinacothèque de Paris une cinquantaine des œuvres de Suzanne Valadon et de Maurice Utrillo, pour une exposition qui se tiendra du 6 mars au 15 septembre 2009. On y retrouvera les œuvres du couple mère-fils, atypique et bohème, au centre de tout un univers artistique à cheval entre deux périodes, entre deux mondes. Il illustre comment l'impressionnisme, mouvement bourgeois et installé dans le confort, va mettre au monde, par le biais de l'une de ses plus belles égéries, Suzanne Valadon, l'École de Paris avec le plus symbolique de ses artistes, Maurice Utrillo.

Pinacothèque de Paris

28 place de la Madeleine - 75008 Paris - 01 42 68 02 01

Ouvert tous les jours de 10h30 à 18h

Tarif adulte : 9 € - Tarif réduit : 7 €

» Nouvelle exposition au Musée Utrillo-Valadon

Pendant la durée de l'exposition à la Pinacothèque, le Musée Utrillo-Valadon de Sannois restera ouvert au public et proposera une nouvelle exposition :

► Une salle au rez-de-chaussée sera entièrement dédiée à Maurice Utrillo en présentant une vingtaine d'œuvres du peintre ;

► Le rez-de-jardin sera, lui, consacré à Sannois avec une exposition d'œuvres de Maurice Utrillo et d'autres artistes inspirés par la ville ;

► L'Atelier sera réservé au « Trio artistique », Utrillo, Valadon et Utter.

Du mercredi au dimanche de 10h à 12h

et de 14h à 18h

Plein tarif : 4,10 € - Tarif réduit : 3,40 €

2^e SALON DU VIN

Ne manquez pas la 2^e édition du Salon Sannoisien du Vin et du Terroir !

Les 7 et 8 mars, le Centre Cyrano accueillera une trentaine de producteurs de la France entière venus proposer vins, champagnes et produits du terroir. À travers des dégustations gratuites, ils feront découvrir saveurs et arômes aux Sannoisiens. Leurs produits seront proposés au meilleur rapport qualité/prix et une restauration sur place permettra de faire une pause. Venez déguster, faire votre sélection et vos achats !

Samedi 7 mars de 10h à 20h

Dimanche 8 mars de 10h à 18h

Entrée : 1 € - Parking gratuit en sous-sol.

PISCINE PIERRE WILLIOT



Tous dans le bain !

La piscine Pierre Williot, avec son bassin de 250 m², sa toiture mobile et son espace vert, est un véritable lieu de vie et de bien-être. Construite en 1976, elle connaît un développement constant depuis de nombreuses années et accueille les associations sportives, les scolaires et le public individuel.

Avec un total de 44 596 entrées en 2002, l'établissement connaît une augmentation régulière de sa fréquentation pour atteindre, en 2008, 56 185 entrées avec 3 227 heures d'ouverture.

Des publics variés

Des associations utilisent les lieux (Sannois Natation, Triathlon Sannois Franconville, Toniforme, la Gymnastique Volontaire) ainsi que le Centre d'Aide par le Travail, le Centre de Secours, l'École Multisports et le collège Notre-Dame. Les divers pratiquants représentent 22 797 entrées soit 40,5 % de la fréquentation totale de l'établissement.

La fréquentation de la piscine par les écoles primaires s'étend sur 34 semaines avec 24 heures hebdomadaires réservées à la pratique des activités de natation scolaire. En 2008, 21 357 entrées ont été recensées pour les enfants scolarisés de la grande section de la maternelle au cours élémentaire deuxième année.

La piscine est souvent l'équipement sportif favori de la population et s'adresse à toutes les générations. C'est ainsi qu'en 2008, 12 031 personnes ont profité des créneaux d'ouverture au public.

Une équipe au service des usagers

Afin d'accueillir, au mieux, l'ensemble des usagers, une équipe de huit personnes est présente sur place. En coordination avec le service des sports, une responsable, trois éducateurs sportifs (titulaires du Brevet d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation) et quatre agents techniques veillent au bon fonctionnement de la piscine.

Surveillance du bassin, animation, activités d'enseignement scolaire, leçons de natation, entretien des locaux, contrôle de l'hygiène de l'eau, respect des règles de sécurité sont autant de domaines d'intervention.

Les piscines aujourd'hui doivent répondre à des attentes clairement exprimées par les utilisateurs : la sécurité et le bien-être. La forte fréquentation de l'établissement montre qu'en ce qui concerne la piscine Pierre Williot, ces deux objectifs sont parfaitement atteints.

Piscine Pierre Williot
77, boulevard Gambetta
01 39 82 50 23



Un encadrement qualifié : un choix de la Municipalité, un « plus » pour vos enfants

Le sport scolaire

Des éducateurs sportifs sur le terrain

Les pratiques sportives revêtent un caractère varié allant du sport de loisir à la compétition et passent par l'éducation physique et sportive à l'école.

Les Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) illustrent le partenariat que la Ville de Sannois a développé avec l'Inspection de l'Éducation nationale pour faciliter l'apprentissage de l'enseignement physique et sportif dans les écoles.

Tous diplômés STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) et titulaires d'un brevet d'État, ils montrent l'importance d'un accompagnement qualifié pour l'encadrement sportif des enfants scolarisés à l'école primaire et leur rôle technique au côté de l'enseignant.

Sur la base de projets pédagogiques validés par les directeurs des écoles et l'Inspection de l'Éducation nationale, les sept éducateurs sportifs agréés participent à l'enseignement des activités aquatiques et terrestres dans les différents équipements sportifs de la commune.



Des activités selon les niveaux

La natation scolaire s'inscrit dans les programmes de l'éducation physique et sportive à l'école. La finalité éducative est le développement de l'aisance dans l'eau. Le projet pédagogique mis en place à la piscine Pierre Williot comporte 17 séances de 35 minutes par niveau de classe, de la grande section de maternelle au CE2. Des séances d'évaluation permettent de voir la progression des enfants. Les problèmes fondamentaux de la natation (perte d'appui plantaire, passer de la position verticale à horizontale, maîtrise de la respiration...) sont abordés et permettent aux enfants d'évoluer. En 2005, ce projet pédagogique a servi de support de réflexion au comité de pilotage départemental sur la natation scolaire dans le Val d'Oise.

Pour la pratique des activités terrestres, trois éducateurs sportifs accueillent, une heure par semaine, les classes des écoles primaires du CP au CM2, dans les différents équipements sportifs de la ville.

Plusieurs activités sont travaillées en fonction des programmes de l'Éducation nationale. Il est mis en œuvre des activités athlétiques, des jeux d'opposition, des jeux de raquette, des activités de gymnastique au sol ou accro-gym, des jeux traditionnels ou sportifs (thèque, handball, basket-ball...).

La technicité des éducateurs sportifs fait sans cesse appel à une double contrainte : sécuriser les pratiques tout en adaptant l'enseignement aux différents publics encadrés. Un challenge toujours relevé par nos éducateurs ! ■

➤➤ 15 J'y vais...

J'y vais du mardi 3 au mercredi 18 mars 2009

Jusqu'au samedi 28 mars	20h30 (soirs de concerts)	Exposition « Monstre-moi qui tu es » par Grapheart Entrée libre	EMB
Du mardi 3 mars au jeudi 19 mars	Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h	Exposition de peinture d'Aurore Deffaux Informations : 01 34 11 30 78 / mla.sannois@wanadoo.fr Entrée libre	Maison des Loisirs et des Arts
Mardi 3 mars	14h30	Thé dansant avec l'orchestre de Zinzin Plein tarif : 8,50 € / Tarif réduit : 8 € / Club Cyrano : 7 €	Centre Cyrano
	20h45	Réunion du Conseil de Quartier Loges / Gambetta Élection du bureau du Conseil de Quartier des Loges / Gambetta	École Gambetta
Mercredi 4 mars	14h	Ciné-Jeunes : « Mia et le Migou » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	16h et 20h30	Cinéma : « Tout... sauf en famille » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
Jeudi 5 mars	20h30	Réunion du Conseil de Quartier Centre-Ville / Bel Air Élection du bureau du Conseil de Quartier Centre-Ville / Bel Air	Hôtel de Ville
Samedi 7 mars Dimanche 8 mars	10h-20h 10h-18h	2^e Salon Sannoisien du Vin et du Terroir Vins et produits du terroir seront proposés en dégustation et à l'achat par une trentaine de producteurs Parking gratuit en sous-sol Entrée : 1 €	Centre Cyrano
Samedi 7 mars	20h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Équipe de National reçoit Bayonne	Stade Michel Hidalgo
	20h30	Concert rock : Bukowski / Twage / Spark Gap Plein tarif : 10 € / Tarif réduit : 8 € / Adhérent : 5 €	EMB
Dimanche 8 mars	12h-17h30	Football américain Les Gaulois de Sannois Match cadet : Championnats régionaux	Stade Auguste Delaune
	15h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Équipe de CFA2 reçoit Oissel	Stade Michel Hidalgo
Mardi 10 mars	20h30	Réunion du Conseil de Quartier du Moulin	École Émile Roux
Mercredi 11 mars	10h30 (3-6 ans) 15h (+ 6 ans)	« Raconte-moi le Mercredi » Entrée libre	Médiathèque
	15h et 20h30	Cinéma : « De l'autre côté du lit » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	20h30	Réunion du Conseil de Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon	École Gaston Ramon
Vendredi 13 mars	20h30	Concert hip-hop : Oxmo Puccino Plein tarif : 16 € / Tarif réduit : 14 € / Adhérent : 11 €	EMB
	20h45	Réunion du Conseil de Quartier Voltaire	Hôtel de Ville
Samedi 14 mars	13h-17h30	Cyclisme : Parisis Athletic Club 95 Aiglons cyclo cross	Stade Coutif
	15h-17h	Printemps des Poètes : « Lectures croisées » Lectures de textes dans plusieurs langues européennes avec la participation des professeurs de la Maison des Loisirs et des Arts Entrée libre	Médiathèque
	16h-21h	Basket-Ball OL Sannois St-Gratien reçoit Ozoir Basket Club 77	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
	20h30	Concert « Dresseur de piano » de Roberto d'Olbia Plein tarif : 18 € / Tarif réduit : 17 € / Club Cyrano : 16 €	Centre Cyrano
Dimanche 15 mars	14h-19h	Pétéca Qualifications aux Championnats de France Double Femmes	Gymnase Pasteur
	15h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Équipe des 14 ans Fédéraux reçoit Sarcelles	Stade Michel Hidalgo
Mercredi 18 mars	10h30	Printemps des Poètes : Poésies Pour les enfants à partir de 4 ans – Entrée libre	Médiathèque
	15h et 20h30	Cinéma : « Un homme et son chien » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	20h45	Réunion du Conseil de Quartier de la Gare	EMB



Jeudi 19 mars	14h30	Cérémonie commémorative du Cessez-le-Feu du 19 mars 1962 Rassemblement du cortège à 14h place du Général Leclerc	Mémorial Avenue Mauvoisin
Vendredi 20 mars 	15h et 20h30	Concert « Les grands airs et ballets d'opéra » par l'Opéra National de Russie Plein tarif : 20 € / Tarif réduit : 18,50 € / Club Cyrano : 17 €	Centre Cyrano
	20h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Équipe de National reçoit Cannes	Stade Michel Hidalgo
Samedi 21 mars 	15h	Café-philos : texte de Claude Lévi-Strauss Entrée libre	Médiathèque
	18h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Équipe de CFA2 reçoit Dreux	Stade Michel Hidalgo
	20h30	Concert reggae : Mister Gang / Tu Shung Peng Plein tarif : 14 € / Tarif réduit : 12 € / Adhérent : 9 €	EMB
Dimanche 22 mars	9h-19h	Pétéca Qualifications aux Championnats de France Double Hommes	Gymnase Pasteur
	12h-17h30	Football américain Les Gaulois de Sannois Match junior : Championnats régionaux	Stade Auguste Delaune
Du mercredi 25 mars au mardi 7 avril	Du lundi au vendredi 9h-12h/14h-19h	Exposition des ateliers Arts Plastiques de la MLA : « La Mer... » Informations : 01 34 11 30 78 / mla.sannois@wanadoo.fr Entrée libre	Maison des Loisirs et des Arts
Mercredi 25 mars	10h30	« Comptines et formulettes : des histoires sur le bout des doigts » Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents Entrée libre	Médiathèque
	15h et 20h30	Cinéma : « King Guillaume » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
Jeudi 26 mars	20h30	Réunion du Conseil de Quartier Pasteur	Self Ecole Pasteur
Vendredi 27 mars	20h30	Concert folk rock : Joseph Arthur & the Lonely Astronauts / Lula Fortune Plein tarif : 12 € / Tarif réduit : 10 € / Adhérent : 5 €	EMB
Samedi 28 mars	9h-13h	Collecte de sang Besoins urgents	Centre Cyrano
Dimanche 29 mars	9h-13h		3 ^e étage
Lundi 30 mars	17h-20h		
Samedi 28 mars	18h30	Concert jeune scène locale : Wanted / 1^{res} scènes En partenariat avec l'Orange Bleue d'Eaubonne Entrée libre	EMB
Dimanche 29 mars	14h30	Loto de la Croix Rouge 1 carton : 3 € / 5 cartons : 12 €	Centre Cyrano
Mardi 31 mars	20h30	« Mardis Associations » : concert des professeurs de l'École de Musique de Sannois « Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? » Plein tarif : 4 € / Tarif réduit : 3 € / Gratuit pour les enfants scolarisés à Sannois (primaires et collèves)	Centre Cyrano

VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ? CONTACTEZ-NOUS AU 01 39 98 21 02/20 48

OÙ VOUS RENSEIGNER ?

► POUR LES ANIMATIONS CULTURELLES

01 39 98 21 44 – culture@sannois.org

Centre Cyrano

01 39 81 81 56 – cyrano.sannois@wanadoo.fr

Musée Utrillo-Valadon

01 39 98 21 13
musee.utrillo@sannois.org

Musée de la Boxe

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
01 30 25 92 16
musee.boxe.sannois@wanadoo.fr

Médiathèque municipale

01 39 81 80 17
mediatheque@sannois.org

► MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS

01 34 11 30 78
mla.sannois@wanadoo.fr

École de Musique de Sannois

01 34 11 30 80
sannois.edm@wanadoo.fr

EMB

01 39 80 01 39
com@emb.sannois.org
www.emb-sannois.org

SOLIDARITÉ

► CENTRE D'ACTION SOCIALE (CAS)

01 39 98 35 00
service.social@sannois.org

SERVICE JEUNESSE

► 01 39 98 20 44 / 01 39 80 84 47
Service Scolaire
01 39 98 20 70
affaires.scolaires@sannois.org

ANIMATIONS SPORTIVES

► 01 39 98 20 85
sports@sannois.org

LES QUARTIERS

► 01 39 98 20 25
politique.des.quartiers@sannois.org

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION

► 01 39 98 20 48